

Burundi : Nkurunziza annonce son départ de la présidence en 2020

@rib News, 07/06/2018 Source Xinhua Le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a solennellement annoncé (photo) qu'il quitterait la présidence à l'issue de son mandat en 2020, lors d'un discours à la nation prononcé sur la colline Bitare, dans la commune Bugendana en province de Gitega (centre) et retransmis à la télévision nationale.

Le président Nkurunziza a fait cette annonce au cours de la cérémonie solennelle suivant la promulgation de la nouvelle Constitution burundaise adoptée lors du référendum du 17 mai dernier. Auparavant, le président avait promulgué cette nouvelle Constitution au palais présidentiel de Gitega, en présence de la Garde des Sceaux burundaise, Aimé-Laurentine Kanyana, qui y a apposé le sceau de la République du Burundi. "En ce qui nous concerne, nous nous engageons à respecter le verdict de la Cour constitutionnelle du Burundi, qui a été confirmé par la Cour de Justice de la Communauté est-africaine (CEA) par rapport à notre dernier mandat", a déclaré en substance le chef d'Etat burundais dans son allocution solennelle prononcée en langue nationale, le kirundi. Dans son arrêt rendu le 7 mai 2015, la Cour constitutionnelle avait déclaré que l'actuel chef d'Etat burundais était éligible à un "deuxième et dernier mandat présidentiel" courant du 26 août 2015 au 26 août 2020. M. Nkurunziza a également indiqué que cette annonce concordait bel et bien avec son discours à la nation en 2015 au lendemain de sa réélection comme président de la République, avec la Constitution de 2005 sur laquelle il a prêté serment et avec la nouvelle Constitution promulguée au palais présidentiel de Gitega. Le gouvernement burundais a par ailleurs déclaré que la ville de Gitega serait la future capitale politique du Burundi. Le président Nkurunziza a conseillé à ses compatriotes et aux instances de la communauté internationale de "ne pas être distrait et de ne pas tomber dans le piège des individus qui propagent de faux propos" concernant "les mandats de l'actuel chef d'Etat burundais" et le contenu de la nouvelle Constitution. L'amendement de la Constitution, "n'a pas été initié en faveur du chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza, comme les ennemis du Burundi le propageaient ces derniers temps", a-t-il souligné. Selon M. Nkurunziza, la Constitution a été révisée "dans l'ultime objectif de mettre en place les fondements solides axés sur la dignité pour un avenir radieux" des générations actuelles et futures au Burundi. "En ce qui me concerne, je m'engage solennellement et je m'y prépare bien, avec tout mon cœur, avec toute mon intelligence et avec toutes mes forces, à soutenir le nouveau chef d'Etat que les Burundais vont élire en 2020. Je m'engage aussi à continuer à servir mon pays jusqu'à la fin de ma vie", a-t-il assuré. Auparavant, le président Nkurunziza avait remercié tous les corps constitués qui se sont investis "corps et âme" dans l'aboutissement heureux de ce processus référendaire sur la mise en place d'une loi fondamentale qui régira la gouvernance burundaise pour les années à venir. Il a notamment cité la Commission électorale nationale indépendante, les autorités de l'administration territoriale burundaise à tous les niveaux ainsi que les corps de défense et de sécurité.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});